Envoyé en préfecture le 22/06/2023
Reçu en préfecture le 22/06/2023
Publié le
ID : 060-216004259-20230609-DEL232023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

N° 23/2023

Séance du 9 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 8

Absents :7

Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
02/06/2023

Date d'affichage
02/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin 2023 à 19h15, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 02/06/2023.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme PAILLARD Elodie ; M. LECHEVALIER Gilles, M. BRIATTE Hubert ; Mme CHARTIER Florence

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DE WAELE Isabelle donne pouvoir à M. BRIATTE Hubert
M. MOREAU Régis donne pouvoir à Mme SOLINAS Brigitte
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
Etai(ent) excusé(s) : Mme GAMEIRO Lucie ; M. KOUAOVI Eric, Mme DERRIEN Véronique ;M. DELBAR Jean Pierre
Etai(ent) non excusé(s) : Néant

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. DELAHAYE Frédéric

OBJET

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ET LOYER MSP

Mme la Maire fait part au conseil municipal que la convention de mise à disposition des locaux à la SISA de la maison médicale de Morienval délibérée au conseil municipal du 17 novembre 2022 arrive à échéance au 30 juin. Mme la Maire demande son renouvellement avec un loyer à fixer. Pour rappel, le loyer été convenu avec la SISA est de 1500 €/ mois.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** le renouvellement de cette convention de mise à disposition des locaux
- **ADOPTE** un loyer de 1500 € /mois révisable lors d'arrivée de nouveaux corps médicaux dans la maison médicale
- **AUTORISE** Mme la Maire à signer tous documents concernant ce renouvellement et éventuels avenants

Ainsi fait et délibéré le 09/06/2023, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

MAIRIE DE MORIENVAL (OISE)